



COUPE DE FRANCE KARTING 2022 COUPE DES RÉGIONS KARTING 2022

RÈGLEMENT SPORTIF

La FFSA organise la **Coupe de France** (« la Coupe ») et la **Coupe des Régions** (« la Coupe des Régions») qui sont la propriété de la FFSA. « La Coupe » couronnera les pilotes Vainqueurs de la Coupe de France et « la Coupe des Régions » couronnera la Ligue Vainqueur de la Coupe des Régions. Toutes les parties concernées (FFSA, Opérateur, Organismes, Concurrents et Circuits) s'engagent à observer ainsi qu'à appliquer les règles régissant la Coupe.

RÈGLEMENT

1) Le texte final du présent Règlement Sportif (CIK-FIA) sera la version française à laquelle il sera fait référence en cas de controverse d'interprétation. Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement.

OBLIGATIONS GÉNÉRALES

2) Tous les Pilotes, Concurrents, Officiels, participant à la Coupe de France et à la Coupe des Régions s'engagent en leur nom propre et celui de leurs employés et agents, à observer toutes les dispositions du Code Sportif International (« le Code »), du Code de Conduite sur Circuits de Karting, le Règlement Technique de Karting (« le Règlement Technique »), les Prescriptions Générales et Spécifiques applicables aux Compétitions internationales CIK/FIA et Championnats FFSA de Karting, le Règlement Particulier de la Compétition, le présent Règlement Sportif (CIK-FIA).

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de l'ensemble de ces documents.

3) Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement.

PRINCIPE ET DÉROULEMENT

4) La Coupe de France et la Coupe des Régions karting se dérouleront sur une compétition :

Date	Catégories	Circuits	Organismes
26 au 28 Août 2022	Minime Cadet - Nationale Nationale 2 (150) - Nationale 2 (165) Sénior - Master - Gentleman - KZ2 KZ2 Master - KZ2 Gentleman	ANGERVILLE (91)	ASK ANGERVILLE

La FFSA se réserve le droit de modifier ce calendrier.

5) La compétition comptant pour la Coupe de France et la Coupe des Régions aura le statut de compétition nationale.

6) Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés et seront envoyés aux pilotes inscrits, aux présidents de Ligue, aux organisateurs et aux officiels de l'épreuve. Sauf cas de force majeure, ils ne subiront aucune modification.

L'installation dans le paddock s'effectuera le jeudi de 14h00 à 19h00 et le vendredi de 08h00 à 09h00. Le contrôle des extincteurs sera effectué à l'entrée des véhicules dans le paddock.

Entre le lundi précédant la manifestation et le début des essais officiels à partir du vendredi 08h00, aucun roulage en kart de compétition, ne sera autorisé sur le circuit.

Le contrôle administratif s'effectuera le jeudi de 14h00 à 19h00 et le vendredi de 08h00 à 09h00.

CLASSEMENTS

7a) Chaque pilote pourra cumuler des points lors de chaque finale. Les pilotes ex-aequo seront départagés aux nombres de 1^{ère} place, si l'égalité persiste aux nombres de 2^{ème} place, ainsi de suite.

Les titres de vainqueurs de la Coupe seront attribués aux pilotes de chaque catégorie qui auront obtenu le plus grand nombre de points.

7b) Pour la Coupe des Régions, le premier pilote de chaque Ligue, dans chaque catégorie, sera le seul à marquer des points pour sa ligue. Seuls les pilotes qualifiés dans leur Ligue d'appartenance pourront marquer des points pour celle-ci. En cas d'égalité entre deux Ligues, elles seront départagées aux nombres de 1^{ère} place, si l'égalité persiste aux nombres de 2^{ème}, ainsi de suite.

Chaque président de Ligue aura la possibilité de désigner un pilote joker dans une seule catégorie et lors d'une seule finale sur l'ensemble de la compétition. Ce pilote joker permettra de multiplier par 2 son nombre de points acquis lors de cette finale uniquement dans le cadre de la Coupe des Régions.

Le titre de Vainqueur de la Coupe de Régions sera attribué à la Ligue ayant obtenu le plus grand nombre de points.

7c) Chaque Finale donnera lieu à une attribution de points aux 15 premiers pilotes classés, selon le barème suivant :

25, 20, 16, 13, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.

Les pilotes n'ayant pas marqué de points seront classés en fonction de leur meilleur résultat.

DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

8a) Les vainqueurs de la Coupe de France, dans chacune des catégories, seront invités à la cérémonie des Trophées du Sport Automobile 2022.

8b) A l'issue de chaque Finale 3 et après avoir répondu au contrôle du poids, les trois premiers pilotes classés seront sous la responsabilité de l'opérateur.

Pendant toute la durée du protocole, les pilotes devront uniquement porter leur combinaison de course fermée, avec la casquette du manufacturier fournisseur de la catégorie. Ils se rendront au véhicule destiné à la parade des pilotes, afin d'effectuer un tour d'honneur.

A la suite du tour d'honneur, les pilotes se rendront au podium afin de procéder à la cérémonie. A l'issue de la cérémonie de podium, les pilotes seront à la disposition de la presse pour répondre aux différentes interviews.

Tout pilote ne respectant pas l'intégralité des points cités ci-dessus se verra infliger une amende de 100 €.

8c) Tableau des dotations sportives et matériels :

CATÉGORIE	DOTATION
Minime	<ul style="list-style-type: none">• Un moteur IAME Gazelle sera remis au gagnant du tirage au sort FFSA• Invitations à la IAME Internationale Finale 2022 au 1^{er} vainqueur de la Coupe• 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés• Du 1^{er} au 5^{ème}, un test physique offert au sein de la FFSA Academy• Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes• Un prix récompensera la meilleure pilote féminine (sur le classement final)• Une médaille commémorant l'événement sera remis à tous les pilotes engagés

Cadet	<ul style="list-style-type: none"> • 1 moteurs ROTAX MiniMax sera remis au gagnant du tirage au sort FFSA • Invitation à la Finale Mondiale ROTAX 2022 au 1^{er} de la Coupe • Invitations au Challenge International Trophy ROTAX 2022 aux 2^{ème} et 3^{ème} de la Coupe • 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés • Du 1^{er} au 5^{ème} stage OK-J et tests physiques offerts au sein de la FFSA Academy. • Du 6^{ème} au 10^{ème} tests physiques offerts au sein de la FFSA Academy. • Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes • Un prix récompensera la meilleure pilote féminine (sur le classement final)
Nationale	<ul style="list-style-type: none"> • 1 moteurs ROTAX J125Max seront remis au gagnant du tirage au sort FFSA • Invitation à la Finale Mondiale ROTAX 2022 au vainqueur de la Coupe • Invitations au Challenge International Trophy ROTAX 2022 aux 2^{ème} et 3^{ème} de la Coupe • 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés • Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes
Nationale 2	<ul style="list-style-type: none"> • 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés • Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes
Sénior Master Gentleman	<ul style="list-style-type: none"> • 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés • Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes
KZ2 KZ2 Master KZ2 Gentleman	<ul style="list-style-type: none"> • 1 train de pneumatiques course offert à tous les pilotes engagés • Lors du podium : coupe, bouquet de fleurs, boisson festive, casquette et goodies spécifiques seront remis aux 3 premiers pilotes

Pour la finale de la Coupe des Régions, une Coupe sera remise aux représentants des 3 premières régions.

CANDIDATURES DES CONCURRENTS

9) La Coupe de France est ouverte à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de karting « pilote concurrent conducteur » en cours de validité dans sa catégorie pour 2022. Ainsi qu'à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de participer de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de participation de cette ASN dans la catégorie concernée.

Pour les catégories Minime et Cadet, seules les licences NCCMK et NCCCK seront admises.

Ces pilotes devront figurer sur la liste des qualifiés remise par les Présidents de Ligue.

Les Présidents de Ligue devront impérativement adresser ces listes à la FFSA **le 31 Juillet 2022 au plus tard.**

10a) Tout pilote désirant participer à la Coupe de France devra s'inscrire directement par internet sur le site des Championnats de France (www.ffsakarting.org), possibilité de paiement par carte bancaire (site sécurisé) ou par chèque.

En cas de difficulté pour l'inscription sur le site internet, une aide téléphonique est assurée par l'opérateur TKC, au numéro +33 (0)6.85.13.29.26, du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 16h15.

L'inscription doit être reçue par l'opérateur au plus tard le lundi précédant l'épreuve à 20h00.

L'inscription d'un pilote enregistrée dans les 15 jours précédant l'épreuve verra son montant majoré suivant le tableau ci-dessous.

10b) Le montant de l'inscription comprend notamment les frais de dossier, droits de piste du vendredi, 5 laissez-passer (si l'entrée au public est payante) et l'emplacement paddock. Seuls l'aire de stationnement, la location des stands et la location du transpondeur pourront être facturés en supplément par l'organisateur.

10c) En cas de non-participation du pilote à la Coupe de France, le pilote ne pourra prétendre à aucun remboursement (sauf cas de force majeure). Aucun pilote ne pourra être engagé ou remplacé sur place.

10d) Tableau récapitulatif des droits d'engagement :

CATÉGORIE	MONTANT	MAJORATION
Minime	120 €	148 € à partir du 11.08.2022 à 08h00
Cadet	225 €	275 € à partir du 11.08.2022 à 08h00
Nationale / Nationale 2	225 €	275 € à partir du 11.08.2022 à 08h00
Sénior / Master / Gentleman	225 €	275 € à partir du 11.08.2022 à 08h00
KZ2 / KZ2 Master / KZ2 Gentleman	225 €	275 € à partir du 11.08.2022 à 08h00

PILOTES ADMIS

11a) Le pilote devra avoir participé aux qualifications mise en place dans sa Ligue.

11b) Les qualifications pourront avoir lieu :

- Sur les courses du championnat de Ligue.
- Sur les courses club.
- Sur les courses d'un trophée régional.

NOTA : les Séries Nationales ou Coupes de Marque ne permettent pas de marquer des points pour la qualification.

11c) Condition de participation par catégorie :

CATÉGORIE	CONDITIONS
Minime	Pilotes âgés de 7 à 12 ans l'année 2022. Les pilotes âgés de 7 ans devront être titulaires d'un volant d'Argent ou d'Or décerné par une École Française de Karting (EFK) (attestation à fournir au Service Licence).
Cadet	Pilotes âgés de 10 à 14 ans dans l'année 2022.
Nationale	Pilotes âgés de 12 à 16 ans dans l'année 2022.
Nationale 2	Pilotes âgés de 15 ans minimum dans l'année 2022.
Sénior	Pilotes âgés de 14 ans minimum dans l'année 2022.
Master	Pilotes âgés de 30 ans minimum dans l'année 2022.
Gentleman	Pilotes âgés de 45 ans et plus dans l'année 2022.
KZ2	Pilotes âgés de 15 ans minimum dans l'année 2022.
KZ2 Master	Pilotes âgés de 30 ans minimum dans l'année 2022.
KZ2 Gentleman	Pilotes âgés de 45 ans et plus dans l'année 2022.

- 11d) Un maximum de 36 pilotes par catégorie sera admis. Dans le cas d'un nombre insuffisant de pilotes inscrits, la FFSA se réserve le droit d'annuler la Coupe de France et la Coupe de Régions au plus tard deux semaines avant la date de l'épreuve.

KARTS ET MATÉRIEL ADMIS

- 12) Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

- 13) Châssis :

Chaque pilote ne pourra disposer que d'un châssis.

Tout châssis semblant endommagé lors d'un fait de course constaté par la Direction de Course ou par le collège des Commissaires Sportifs devra être signalé au Délégué Technique.

Le Délégué Technique, après inspection du châssis accidenté, remettra un rapport sur le bien-fondé ou non du remplacement du châssis. Le Collège des Commissaires Sportifs sera seul habilité à autoriser ou non le remplacement. En cas de remplacement, le châssis accidenté se verra retirer son numéro d'enregistrement et ne pourra être réutilisé durant l'épreuve.

- 14) Moteur :

Pour les catégories Minime, Cadet, Nationale et Nationale 2 en cas de casse avérée de moteur sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc assistance arrivée, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé sur la grille au départ de la course suivant ce changement :

- Pénalité de 10 places sur la grille de départ de la course suivante.

Références moteur :

Catégorie	Type Moteur	Nombre	Plombage	Nbr. Châssis
Minime	IAME Gazelle	Un	Oui	1
Cadet	ROTAX Mini Max	Un	Oui	1
Nationale Nationale 2	ROTAX J125 Max	Un	Non	1
Sénior Master Gentleman	IAME X30	Deux	Non	1
KZ2 KZ2 Master KZ2 Gentleman	CIK-FIA	Deux	Non	1

NOTA : Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

- 15) Pneumatiques :

Chaque pilote disposera d'un ensemble de pneumatiques répartis comme suit :

- Essais libres officiels et les warm up : Les pneumatiques slick et pluie pourront être apportés par le pilote (les pneumatiques devront être munis d'un code-barres vulcanisé de type CIK-FIA 2017/2019 ou 2020/2022) ou achetés sur place auprès du manufacturier, partenaire de la Coupe de France.

Les pneumatiques slick des essais libres officiels et des warm up seront identifiés (marquage ou enregistrement) et contrôlés à chaque séance à partir de la deuxième séance d'essais libres officiels.

Les pneumatiques pluie seront libres dans le respect de la catégorie.

- Pour les essais qualificatifs et les 3 finales : les pneumatiques slick et les pneumatiques pluie seront distribués en parc d'assistance avant l'épreuve le vendredi selon un horaire défini par l'opérateur FFSA. Ils seront identifiés (marquage ou enregistrement) et pourront être contrôlés avant chaque départ. Ces pneumatiques devront être fournis par le fabricant, partenaire de la Coupe de France.

Chaque pilote inscrit à la Coupe de France Minime, Cadet, Nationale, Nationale 2, Sénior, Master, Gentleman, KZ2, KZ2 Master ou KZ2 Gentleman se verra offrir un train de pneumatiques slick (2 avant et 2 arrières).

En cas de crevaison avérée sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc d'assistance arrivée, le concurrent pourra utiliser un pneumatique avant ou arrière de remplacement :

- Pris dans les pneus identifiés ayant roulés lors des essais libres officiels et warm up s'il s'agit d'un pneumatique slick.

- Pris dans des pneus usagés s'il s'agit d'un pneumatique pluie.

Quantités pneumatiques :

			Minime Cadet	Nationale 2	Nationale	Sénior Cup Master Cup Gentleman Cup	KZ2 KZ2 Master KZ2 Gentleman
Essais Libres + warm Up	SLICK	Quantité	4	4	4	4	4
	PLUIE	Quantité	/	/	Libre	Libre	Libre
Essais qualificatifs + finales	SLICK	Quantité	4	4	4	4	8
	PLUIE	Quantité	/	/	4	4	8

16) L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en essais qualificatifs, manches qualificatives et phases finales pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.

La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser 5 ppm (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

NOTA : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la pré-grille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition - essais qualificatifs, manches qualificatives, phases finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises.

17) Huiles de mélange :

Seules les huiles homologuées CIK/FIA de l'année en cours sont autorisées.

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées.

Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

18) La FFSA attribuera, à chaque pilote, 4 numéros de course et 4 plaques du numéro

Les plaques numéros, les numéros et les identifications seront fournis par la FFSA et incluront une publicité obligatoire.

Elles devront être placées selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification. Le nom du pilote en lettres noires adhésives sur fond blanc (ainsi que le drapeau de sa nationalité) devra figurer à l'avant des caissons latéraux. La hauteur minimum du rectangle contenant la reproduction devra être de 3 cm.

Les pilotes participant à la Coupe de France devront obligatoirement être identifiés conformément au plan d'identification défini par la FFSA envoyé aux concurrents avant l'épreuve. Les pilotes auront la possibilité d'apposer d'autres publicités. En aucun cas, l'identification des karts définie par la FFSA ne pourra être modifiée par les pilotes.

En cas de non-respect du plan d'identification, le pilote se verra infliger une amende de 100€



CARBURANT

19) Le mélange utilisé pour la compétition est fourni directement par le concurrent.

L'essence devra être du type Sans Plomb E5-98, commercialisée en France et achetée dans la station-service désignée par l'ASK organisatrice (le nom et la localisation de la station-service seront indiqués dans la lettre info-concurrents envoyée à chaque pilote inscrit).

SÉCURITÉ GÉNÉRALE

20a) Article 2.14 des Prescriptions Générales CIK/FIA.

20b) Un mécanicien par pilote sera autorisé à pénétrer dans le parc fermé et sur la pré-grille. Ce mécanicien devra être titulaire d'une licence Nationale ou Internationale en cours de validité et porter le laissez-passer spécifique fourni par l'organisation. Toute personne non licenciée et non accréditée se verra interdire l'accès au parc d'assistance (parc fermé) et à la pré-grille.

DÉROULEMENT DE LA COUPE DE FRANCE / DE LA COUPE DE RÉGIONS

21) La Compétition se composera d'Essais Libres Officiels, d'Essais Qualificatifs et de 3 finales.

22a) Les essais libres officiels se dérouleront le vendredi entre 08h00 et 18h00.

La présence du transpondeur (en état de marche sous la responsabilité du pilote) à partir de la deuxième séance d'essais libres officiels est obligatoire, sous peine d'une amende de 100€.

22b) Les essais qualificatifs se dérouleront sur 06 minutes.

Des essais sonométriques pourront avoir lieu.

22c) Les 3 finales :

- Finale 1 : les positions de départ seront déterminées par l'ordre des essais qualificatifs.

- Finale 2 : les positions de départ seront déterminées par l'arrivée de la Finale 1.

- Finale 3 ; les positions de départ seront déterminées par l'arrivée de la Finale 2.

23) Tableau des distances de course :

INTITULÉ	CATÉGORIE	DISTANCE
Finale	Minime	15 km (sec) / 10 km (pluie)
	Autres catégories	25 km (sec) / 20 km (pluie)

GRILLE DE DÉPART

24) Article 2.19 des prescriptions Générales CIK/FIA.

PROCÉDURE DE DÉPART

25) Article 2.20a des Prescriptions Générales CIK/FIA.

SUSPENSION D'UNE COURSE

26) Article 2.21 des Prescriptions Générales CIK/FIA.

REPRISE D'UNE COURSE

27) Article 2.22 des Prescriptions Générales CIK/FIA.

ARRIVÉE

28) Article 2.23 des Prescriptions Générales CIK/FIA.

PARC FERMÉ

29) Article 2.13 des Prescriptions Générales CIK/FIA.

INCIDENTS

30) Article 2.24 des Prescriptions Générales CIK/FIA.

PUBLICITÉ

31) Les pilotes auront la possibilité d'apposer d'autres publicités. En aucun cas, l'identification des karts définie par la FFSA ne pourra être modifiée par les pilotes.

En cas de non-respect du plan d'identification, le pilote se verra infliger une amende de 100 €.
